

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE ET SPORTIVE
DE MONTCET MONTRACOL VANDEINS
Siège : 31 rue de la Mairie de Montcet**

**RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
Séance du 15 juin 2017 (Centre communal de MONTCET)**

Sont excusés Messieurs MARGUIN et DUCLOS.

Monsieur le Président demande s'il y a un candidat à sa succession. Aucun délégué ne se portant volontaire, il accepte de garder sa fonction mais délèguera plus de tâches.

Monsieur le Président demande s'il y a des observations sur le compte rendu de la réunion du 04/05/2017. Aucune observation n'étant faite, le compte rendu est approuvé par le Comité Syndical.

Entretien des chaudières (2 à l'école de Montracol et 1 à Montcet)

Monsieur le Président rappelle qu'un contrat avait été signé avec l'entreprise Air'Tech mais les visites n'étaient pas faites. Une nouvelle consultation a été lancée auprès de 2 entreprises, seule l'entreprise MICHAUD a répondu pour un prix annuel de 749.75€ HT soit 899.70€ TTC. Après délibération, les délégués acceptent la proposition de l'entreprise MICHAUD et autorisent le Président à signer le contrat pour une durée de 1 an reconductible 2 fois.

Maintenance du parc informatique des écoles

Suite à la demande des enseignants d'avoir un prestataire informatique pour la maintenance du parc des écoles, l'entreprise Hotline Informatique (SARL VRdis) à Montagnat a été consultée. Après une audition du parc, il propose 30 tickets d'intervention par an (18 interventions à distance et 12 sur site) pour un prix de 920€ HT soit 1104€ TTC.

Monsieur Marc Verdiel ne prend pas part au vote.

Après délibération, les membres du Comité syndical accepte cette proposition et autorise le Président à signer le contrat pour une durée de 1 an.

Intervenant en musique

Monsieur le Président explique le projet musique pour l'année scolaire 2017-2018 pour les écoles de Montcet et Vandains. Le projet d'un intervenant en musique pour 6 heures hebdomadaires sera soumis à l'inspection académique. Il précise à l'assemblée que ce projet aura un coût pour le SIVOSS de 5 873.50€ pour 6 heures puisque CA3B a prévu que la 3^{ème} heure était gratuite pour toute collectivité choisissant de financer plus de 2 heures d'intervention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical autorise le Président à signer la convention.

Subvention aux associations

Ce sujet est reporté, l'association Moussaillons et Cie a indiqué que les chiffres n'étaient pas encourageants mais n'a pas encore fourni de bilan financier pour appuyer la demande de subvention.

Le président de l'association réitère sa demande de ne disposer que d'un seul site de garderie pour limiter les charges. M. Christophe SUBTIL indique que la mairie de Montracol réfléchit à l'utilisation des anciens locaux de la mairie, mais les coûts de rénovation seront sûrement importants et ne pourront être supportés par la seule commune de Montracol.

Monsieur le Président rappelle également qu'avec un seul site se posera le problème du transport.

TAP et rythmes scolaires

Un questionnaire a été distribué aux parents d'élèves mais il portait plus sur les TAP que sur les rythmes scolaires.

Concernant les TAP, il apparaît que l'horaire une fois par semaine après la journée de classe n'est pas adapté : problème de transport, les enfants ont d'autres activités sur ce créneau horaire. Il y a peu d'enfants inscrits sur la dernière période. Les intervenants sont de plus en plus rares. Il est décidé de ne rien changer pour la rentrée prochaine et d'attendre la décision sur le passage ou non à 4 jours en septembre 2018.

Concernant les rythmes scolaires, 4,5 jours ou retour au 4 jours, nous sommes toujours dans l'attente du décret annoncé par le nouveau ministre de l'éducation. Un changement pour la rentrée de septembre 2017 serait trop précipité compte tenu des différentes démarches à accomplir. Le sujet pourrait être abordé au prochain conseil d'école et une consultation des parents envisagée au 1^{er} trimestre de la prochaine année scolaire. Un retour à la semaine de 4 jours entrainerait une diminution des heures de travail pour les agents.

Modification du tableau des emplois

Le Président explique qu'il y a lieu de modifier le tableau des emplois afin d'intégrer la demi-heure de garde supplémentaire dans la cour le soir à Vandains et de supprimer les 2 emplois d'agent polyvalent qui ne sont plus affectés.

Monsieur le Président propose de supprimer un emploi d'agent d'entretien au 1^{er} septembre 2017 pour 10.97 heures hebdomadaires annualisées et deux emplois d'agent polyvalent (école, surveillance, ménage) pour 33.66 et 31.31 heures hebdomadaires annualisés.

Et de créer 1 emploi d'Agent d'entretien et de surveillance pour 12.50 heures hebdomadaires annualisées relevant des grades suivants : adjoint technique territorial ou, à défaut, par des contractuels de niveau équivalent,

Le comité syndical accepte les propositions du Président, fixe le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué ci-après à compter du 1^{er} septembre 2017, dit que ces emplois sont susceptibles, le cas échéant, d'être pourvus par voie contractuelle et rémunérés selon la grille indiciaire en vigueur et autorise le Président à procéder aux déclarations de vacance de poste et prendre les dispositions relatives au recrutement

TABLEAUX DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET

	Nombre	Grade(s) ou cadres d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant
Services administratifs		
Responsable administratif	1	Cadre d'emplois des rédacteurs, rédacteurs principaux 2ème classe et 1ère classe 14 h hebdomadaires
Service sanitaire et social		
ATSEM	2	Cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles 1ère classe ou agents contractuels de niveau équivalent 33.66 h hebdomadaires 31.31 h hebdomadaires
Services Techniques		
Agent polyvalent (école, surveillance, ménage)	2	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou agents contractuels de niveau équivalent pour 29.34 h hebdomadaires 29.05 h hebdomadaires
Agent polyvalent (restauration, entretien et surveillance)	2	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou agents contractuels de niveau équivalent pour 28.19 h hebdomadaires 19.59 h hebdomadaires
Agent de restauration et d'entretien	1	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou agents contractuels de niveau équivalent pour 17.51 h hebdomadaires
Agent d'entretien et de surveillance	5	Cadre d'emplois des adjoints techniques 2ème classe ou agents contractuels de niveau équivalent pour 19.33 h hebdomadaires 15.29 h hebdomadaires 12.50 h hebdomadaires 10.75 h hebdomadaires 8.56 h hebdomadaires

Compte rendu de la commission pour la rédaction de documents :

- Règlement intérieur des restaurants scolaires à destination des agents
- Les parties concernant le SIVOSS pour le livret d'information
- Règlement des temps périscolaires

Les documents distribués aux délégués sont visualisés, corrigés en séance et approuvés.

Questions diverses

Mme MANZON explique qu'une famille de Montracol a justifié de ne plus mettre son enfant à l'école à compter du 25 juin parce qu'elle ne pourrait plus payer le restaurant scolaire, il lui est proposé de demander à la famille de prendre contact avec le CCAS de Montracol.

Demandes de Montcet :

- Pour l'année scolaire 2018-2019, de nouveaux livres scolaires (lecture, maths et découverte du monde) seraient nécessaires pour un montant estimé à 1500€
- Les tableaux blancs pour 2 classes de Montcet ont été commandé pour une installation pendant les vacances.
- Concernant la demande pour une visualiseuse pour la classe de CE1-CE2, il avait été prévu que la visualiseuse présente à l'école de Montcet serait partagée entre les deux classes.

M. Marvie indique que les bénévoles du FCB sont revenus à la charge pour une demande d'aide compte-tenu de leur montée en promotion d'honneur de leur équipe 1. Il prévoit un déficit sur l'exercice de 6500€. Ils demandent une aide de 1€ par habitant. Les maires des 5 communes (Buellas, Montcet, Montracol, Polliat et Vandeins) se sont de nouveau réunis pour harmoniser les participations au moins au niveau des fluides et des tontes. La proposition de la création d'un SIVOS pour le football a été évoquée mais la discussion s'est élargie à d'autres sports. M. Marvie rappelle les efforts du SIVOSS avec l'agrandissement du parking, et la réfection du terrain l'année dernière. En prévision, il faudra remédier à une fuite sur le toit et la chaudière sera à changer.

M. Druguet demande aux enseignants si les effectifs pour la rentrée prochaine sont connus. A ce jour, il est attendu 247 élèves en septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée